



## L'ÉVÉNEMENT

# Le recrutement, symptôme du malaise de l'école

L'Éducation nationale peine à attirer. Conséquence : une baisse globale du niveau.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

1869 euros net mensuels en 2022, contre 1700 en 2020. Cette augmentation de rémunération à destination des jeunes enseignants en tout début de carrière, débloquée par le ministre de l'Éducation, suffira-t-elle à atténuer la crise de recrutement du « plus beau métier du monde » ? Réponse dans les résultats des concours 2022 - fin des inscriptions ce 17 novembre -, même si les difficultés à recruter se sont durablement installées depuis une dizaine d'années. Si le ministère ne communique pas pour l'heure sur le nombre d'inscrits, les chiffres des sessions précédentes parlent d'eux-mêmes : 41300 candidats présents pour 10600 postes ouverts en 2021, contre 42040 postulants pour 10180 places en 2019. En 2003, près de vingt ans en arrière, ils étaient 81661 à postuler pour 17140 postes proposés. Le passage du concours, du niveau licence au master, décidé en 2011 sous le quinquennat Sarkozy, a tempéré les ardeurs des étudiants, en allongeant les études.

« Le sentiment de déclassement est très important. Et le déclassement, lui, est bien réel », assène Jean-Rémi Girard, président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). Avec le gel du point d'indice, nous sommes bloqués, y compris au sein de la fonction publique, où les enseignants touchent moins de primes et d'indemnités. Nous sommes déclassés au sein même de cette fonction publique ! Les avantages du métier - la sé-

curité de l'emploi, la capacité à s'organiser de manière autonome - font de moins en moins le poids face aux contraintes qui augmentent », poursuit-il, évoquant les effectifs par classe en hausse dans le second degré. « Avec la mesure phare du quinquennat Macron de dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, priorité a été donnée au primaire. Dans les collèges et les lycées, les postes ont diminué et les conditions de travail se sont dégradées », abonde Sophie Vénétitay, au Snec, le premier syndicat du secondaire.

## Des académies réputées difficiles

Au ministère, si l'on reconnaît un « effritement », on estime que le taux de sélectivité se maintient : trois candidats pour un poste dans les concours du primaire, quatre candidats pour un poste dans le secondaire. Reste qu'à la session 2021, 238 postes n'ont pas trouvé preneurs dans le second degré, confirmant des difficultés dans trois disciplines : les lettres classiques (51 % de postes non pourvus), où la filière universitaire attire de moins en moins, l'allemand (30 %), qui essuie les effets de la réforme du collège ; et les mathématiques (9 %), où les diplômés de master peuvent prétendre à des métiers autrement plus rémunérateurs que celui de prof. « Faire des études scientifiques poussées pour se retrouver enseignant stagiaire à 1450 euros net ? Le choix est vite vu, résume Jean-Rémi Girard, au Snalc. L'exemple des maths

est criant. Comment ne pas faire le parallèle avec la dernière évaluation Timss, qui a montré que tous les élèves étaient mauvais ? » Publiée en 2020, la dernière enquête Timss (Trends in International Mathematics and Science Study), qui s'intéresse au niveau en mathématiques et en sciences, place les élèves français de CMI en dernière position en Europe, et ceux de quatrième avant-dernier. Ces collégiens de quatrième ont désormais le niveau de mathématiques des élèves de cinquième de 1995, date de la première étude. Plus inquiétant encore, seuls 2 % d'entre eux ont un niveau « avancé », contre une moyenne européenne de 11 %, quand ce taux se situe à 50 % pour Singapour et la Corée du Sud.

Fait plus récent, le concours de professeur des écoles, qui permet d'enseigner au primaire, laisse aussi des places vacantes. 466 en 2021, avec des difficultés marquées dans les académies réputées difficiles, comme Versailles et Créteil, où sont désormais organisés des concours supplémentaires. En fonction de l'attractivité des académies, les seuils d'admission à ces concours sont de fait très variables : 5,9 sur 20 à Créteil, 8 à Versailles, contre 13,9 en Bretagne, 12,8 à Aix-Marseille ou 12 à Paris.

Dans un tel contexte, le recours aux enseignants « contractuels » s'installe dans le paysage éducatif. « C'est devenu structurel, et il y a là une volonté politique claire », estime Sophie Vénétitay, au Snec, qui rappelle la loi 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant no-





tamment «le recrutement d'agents contractuels à ces emplois permanents». En 2018 déjà, la Cour des comptes s'alarmait d'un recours croissant aux contractuels, inversement proportionnel à la baisse d'attractivité du métier. Des profils dont «la formation est incontestablement un point défaillant», insistent les sages de la Rue Cambon, qui pointaient aussi les rigidités d'un système d'affectation reposant essentiellement sur l'application de «barèmes». À ce jour, selon le dernier bilan social du ministère, ces contractuels représentent 5% des enseignants dans le public et 19% dans le privé. Quant aux démissions, elles restent infinitésimales au regard des 866 000 professeurs en France : 937 au primaire (soit 0,29% des effectifs) et 617 au collège et au lycée (0,17%). Mais elles progressent. En comparaison, elles étaient de 637, primaire et secondaire confondus, en 2012-2013.

L'argent ne fait pas tout. La «considération sociale» est un élément déterminant dans l'attractivité du métier, estiment en substance les enseignants. Cette considération, ils jugent en manquer cruellement, si l'on en croit la dernière enquête Talis, menée par l'OCDE. Seuls 7% des enseignants français jugent leur métier valorisé dans la société, contre 18% pour la moyenne européenne. Mais, paradoxalement, les profs aiment toujours leur métier. Près de 8 sur 10 se disent heureux de l'exercer et 7 sur 10 trouvent du sens à leurs missions, selon le baromètre 2021 de l'Unsa. «Cette distorsion est une constante depuis 1950, date des premiers sondages d'opinion sérieux», observe l'historien de l'éducation Claude Lelièvre. *Enseignant, c'est un métier à forte charge narcissique! Aujourd'hui, il n'y a toujours aucun problème pour recruter des agrégés, relève-t-il au passage. Le revenu est important, mais la considération que l'on se donne l'est sans doute davantage.* ■

# 466

## postes vacants en 2021

au concours de professeur des écoles, pour 9574 places

# 5%

## de contractuels dans le public

(19% dans le privé)





**Selon le baromètre 2021 de l'Unsa, les professeurs aiment leur métier. Près de 8 sur 10 se disent heureux de l'exercer et 7 sur 10 trouvent du sens à leurs missions.**

FRED DUFOUR/AFP

